

Message du Conseil communal au Conseil général du 20 mai 2021 Point 14 de l'ordre du jour Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité

1. Introduction

La Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité a été instituée par le Conseil général de Prez lors de sa séance du 9 mars 2020.

Celle-ci était constituée de 7 membres du Conseil général ainsi que de 2 membres du Conseil communal.

Le travail conséquent pour l'obtention du Label Cité de l'Energie étant terminé, il paraît réaliste de diminuer le nombre de membres.

2. Conclusion

Le Conseil communal propose au Conseil général de nommer 5 membres du Conseil général à la commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité.

Il demande également au Législatif de valider la nomination de Messieurs David Bonny et Philippe Jolliet, Conseillers communaux, comme membres de la commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 mai 2021.

Au nom du Conseil communal

La Secrétaire

M. Dubey

Le Syndic

D. Bonny